

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 06807 Numéro SIREN : 503 182 073 Nom ou dénomination : Aaxen

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2020 sous le numéro de dépôt 41459

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 10-07-2020

N° DE DEPOT : 041459

N° GESTION : 2008B06807

N° SIREN : 503182073

DENOMINATION : Aaxen

ADRESSE : 20 avenue Franklin Roosevelt 75008 Paris

MILLESIME : 2018

AAXEN

Société par Actions Simplifiée

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

C.C. AUDIT
17, avenue d'Italie
75013 PARIS

SCOREX
10, rue Lauriston
75116 PARIS

Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

AAXEN

Société par Actions Simplifiée au Capital de 10 418 410 €

Siège social : 20, avenue Franklin D. Roosevelt

75008 PARIS

503 182 073 RCS PARIS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

A l'Assemblée générale de la société AAXEN,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AAXEN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Le poste « Titres de participation » qui s'élève à 9 140 890 euros en valeur brute est constitué de titres de participation des sociétés INTER COSMETIQUES, SAGAL et ALKOS COSMETIQUES.

Conformément à la norme d'exercice professionnel applicable aux estimations comptables, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues par la société pour déterminer la valeur d'inventaire des titres de participation.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441 -4 du Code de commerce.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

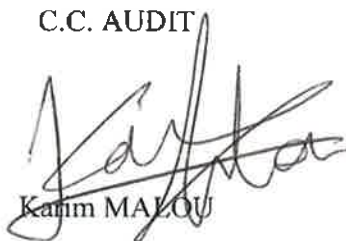
- ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 juin 2019.

Les Commissaires aux Comptes,

C.C. AUDIT



Karim MAZOU

SCOREX



Jean-Michel BROSSARD

Bilan Actif

		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 068 755	285 961	782 794	32 803
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				847 761
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	51 760	23 698	28 061	29 092
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	9 140 890	1 550 050	7 590 840	7 590 840
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	144 501		144 501	143 810
TOTAL (II)		10 405 906	1 859 709	8 546 197	8 644 306
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				2 254
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	5 301 243		5 301 243	2 460 720
	Autres créances	3 974 596		3 974 596	7 447 768
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	6 948		6 948	171 372
	Charges constatées d'avance	90 141		90 141	132 099
	TOTAL (III)	9 372 928		9 372 928	10 214 214
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		19 778 834	1 859 709	17 919 125	18 858 520
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				114 522	114 522
(3) dont créances à plus d'un an				1 337 097	1 730 381

Bilan Passif

		31/12/2018	31/12/2017
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	10 418 410	4 979 426
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	299 467	299 467
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	96 361	40 337
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	4 440	
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	3 052 961	1 120 463
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	16 375	18 616
Total des capitaux propres		13 888 014	6 458 309
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques	773 603	2 764 383
	Provisions pour charges		
Total des provisions		773 603	2 764 383
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles	210 407	5 858 543
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 920	2 155
	Emprunts et dettes financières divers	1 994 740	1 702 941
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	248 338	333 345
	Dettes fiscales et sociales	790 442	978 488
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 680	479 762
	Autres dettes		481 998
	Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes		3 257 508	9 635 233
Ecart de conversion passif			595
TOTAL PASSIF		17 919 125	18 858 520
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		3 052 961,37	1 120 463,46
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		3 257 508	4 196 249
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		3 920	2 155

Compte de Résultat ^{1/2}

		31/12/2018		31/12/2017	
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	4 285 621	3 300	4 266 921	4 677 966
	Montant net du chiffre d'affaires	4 285 621	3 300	4 288 921	4 677 966
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			60 766	57 471
	Autres produits			2 329	66 452
	Total des produits d'exploitation (1)			4 352 016	4 801 889
CHARGES D'EXPLOITATION	Achete de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			1 325 654	1 772 586
	Impôts, taxes et versements assimilés			123 465	111 464
	Salaires et traitements			1 691 760	1 634 221
	Charges sociales du personnel			748 280	606 561
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			238 656	21 847
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
Dotations aux provisions					
Autres charges			1 069	9 996	
Total des charges d'exploitation (2)			4 129 124	4 556 676	
RESULTAT D'EXPLOITATION			222 891	245 212	

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2018	31/12/2017
RESULTAT D'EXPLOITATION		222 891	245 212
Opérations courantes	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	950 000	2 050 000
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	74 133	68 795
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	2 720 780	
	Différences positives de change	1 660	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		3 746 573	2 118 795
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		875 135
	Intérêts et charges assimilées (4)	218 765	410 196
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		218 765	1 285 331
RESULTAT FINANCIER		3 527 808	833 463
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		3 750 699	1 078 675
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	4 947	4 465
Total des produits exceptionnels		4 947	4 465
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	48	12
	Sur opérations en capital	494	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	732 707	2 290
	Total des charges exceptionnelles	733 249	2 302
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(728 302)	2 163
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		(30 564)	(39 625)
TOTAL DES PRODUITS		8 103 536	6 925 149
TOTAL DES CHARGES		5 050 574	5 804 685
RESULTAT DE L'EXERCICE		3 052 961	1 120 463
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			2 309
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			2 118 248
(3) dont produits concernant les entreprises liées		950 000	217 559
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		210 407	

Etats financiers au 31/12/2018

Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de	17 919 125 euros
Le compte de résultat présente un total de produits de	8 103 536 euros
et un total de charges de	5 050 574 euros
dégageant ainsi un résultat de	3 052 981 euros

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**. Il a une durée de **12 mois** (l'exercice précédent avait une durée de 12 mois).

Evènements significatifs de l'exercice

Conversion des obligations en actions :

En date du 19 décembre 2018, les 5 438 984 obligations convertibles en actions détenues par la société FINNLEY ont été converties en 5 438 984 actions de 1 € en application du contrat et à la demande de leur titulaire. La prime de non conversion provisionnée au 31 décembre 2017 pour un montant de 2 720 780 € a en conséquence été reprise.

Le capital social se trouve ainsi porté de 4 979 426 € à 10 418 410 €. Il est divisé en 10 418 410 actions de 1 € de valeur nominale.

Contrôle fiscal :

Courant 2016, la société a fait l'objet d'un contrôle par l'administration fiscale portant sur les déclarations souscrites du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2014. Une proposition de rectification reçue en juillet 2016 remet en cause la déduction des primes de non conversion des emprunts obligataires qu'elles soient versées (1 328 k€ pour 2014) ou provisionnées (644 k€ au 31 décembre 2014). La société a contesté le bien-fondé de cette position. Fin 2018, l'administration a confirmé ses redressements (669 k€ plus 52 k€ de pénalités) et mis en recouvrement le rappel relatif à l'exercice 2014. Une provision d'un montant de 730 k€ (frais de procédure inclus) a été comptabilisée à la clôture de l'exercice.

Progiciel de gestion intégré Groupe :

Le nouveau progiciel de gestion intégré du Groupe a été mis en service le 2 mai 2018. Son coût total s'élève à 955 k€ et comprend les heures de développement facturées par les trois sociétés filiales (372 k€ en 2017 et 111 k€ en 2018). Il fait l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de 3 ans.

Préfinancement du CICE :

Les créances de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi du Groupe, pour les exercices 2016 et 2017, ont été mobilisées auprès de BPI.FRANCE. L'avance de trésorerie qui en a résulté représente une somme de 859 k€.

Règles et Méthodes Comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément au Plan Comptable Général. La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation estimée des biens selon les indications ci-dessous :

- Logiciels	3 à 10 ans
- Agencements	8 à 10 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Mobilier de bureau	8 ans

Les écarts avec les amortissements déductibles fiscalement sont comptabilisés en résultat exceptionnel (amortissements dérogatoires).

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont intégrés au prix de revient et sont déduits linéairement sur 5 ans par voie d'amortissements dérogatoires.

Une provision pour dépréciation des titres est calculée lorsque leur valeur actuelle devient inférieure au prix d'acquisition ou à la valeur d'apport.

Au cours de l'exercice 2018, le montant des dividendes versés par les filiales s'est élevé à 950 k€ contre 2 050 k€ en 2017.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été inscrites pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Comptes financiers

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse sont inscrites pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites pour leur valeur d'entrée et font éventuellement l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque le cours à la date d'inventaire est inférieur à cette valeur d'entrée. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées, mais sont réintégrées dans le résultat fiscal.

Résultat courant / Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend, le cas échéant, les plus ou moins-values de cession d'éléments d'actifs, les amortissements comptabilisés en application de la réglementation fiscale (amortissements dérogatoires), les charges et produits liés aux litiges ou aux sinistres d'une ampleur particulière et les subventions d'investissements ainsi que les amendes, pénalités et rappels ou restitutions d'impôts ou de cotisations. Le détail du résultat exceptionnel est fourni dans les pages suivantes.

Les autres éléments tels que les ajustements des charges à payer des exercices précédents sont comptabilisés en résultat courant même s'ils concernent des exercices antérieurs.

Autres éléments d'information

Fiscalité :

Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2009, la SAS AAXEN s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe fiscal qu'elle forme avec les sociétés ALKOS COSMÉTIQUES, INTER COSMÉTIQUES et SAGAL.

La convention d'intégration fiscale stipule que chaque société filiale continuera de calculer et comptabiliser son impôt sur les bénéfices comme en l'absence d'intégration.

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), comptabilisé en diminution des charges sociales, s'élève à 7 k€ au titre de l'exercice. Il a été calculé au taux de 6%, en fonction des salaires bruts versés au cours de l'année civile 2018. Celui relatif à l'exercice précédent avait été calculé au taux de 6% et son montant de 9 k€ a été affecté au financement des investissements.

Crédit d'impôt recherche

Des dépenses de recherche entrant dans le champ d'application du crédit d'impôt recherche (CIR) ont été engagées au cours de l'exercice pour un montant total de 102 k€, soit un crédit de 31 k€ comptabilisé en déduction de l'impôt sur les sociétés.

Social :

La société AAXEN applique à son personnel la Convention Collective des Industries Chimiques. Il n'a pas été constitué de provision pour les indemnités de départ à la retraite.

Règles et Méthodes Comptables

A la suite d'un contrôle URSSAF portant sur les années 2008 à 2010, la société ALKOS DÉVELOPPEMENT (devenue AAXEN) a reçu un rappel de cotisations qu'elle a contesté. La provision constituée à ce titre s'élève à 44 k€. La procédure contentieuse se poursuit.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p à p	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	934 472		134 284			1 068 755
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	934 472		134 284			1 068 755
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	20 498					20 498
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	25 491		6 266		496	31 262
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	45 989		6 266		496	51 760	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	9 140 890					9 140 890
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	143 810		751		60	144 501
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 284 700		751		60	9 285 391
TOTAL		10 265 160		141 301		556	10 405 906

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	53 907	232 054		285 961
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	53 907	232 054		285 961
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers	5 790	2 235		8 025
Matériel de transport	11 107	4 567	1	15 673
Matériel de bureau, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 897	6 802	1	23 698
TOTAL	70 804	238 856	1	309 659

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Solde provision au 31/12/2018
	Charges en 2018 et 2019	Dotations 2018-2019	Dotations 2019-2020	Charges en 2018 et 2019	Reprises 2018-2019	Reprises 2019-2020	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles				4 270			(4 270)
TOTAL IMMOB INCORPORELLES				4 270			(4 270)
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 707			677			2 029
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES	2 707			677			2 029
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL	2 707			4 947			(2 240)
TOTAL GENERAL NON VENIBLE		2 707			4 947		(2 240)

Provisions

		Debut exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMEENTEEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	18 616	2 707	4 947	16 375
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEEES		18 616	2 707	4 947	16 375
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	43 603	730 000		773 603
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	2 720 780		2 720 780	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		2 764 383	730 000	2 720 780	773 603
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	1 550 050			1 550 050
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 550 050			1 550 050
TOTAL GENERAL		4 333 049	732 707	2 725 727	2 340 028
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			732 707	2 720 780 4 947	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CRÉANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	144 501	114 522	29 979
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	5 301 243	5 301 243	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	5 500	5 500	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	1 587 515	250 418	1 337 097
	Taxes sur la valeur ajoutée	32 422	32 422	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	214	214	
	Groupe et associés (2)	2 348 880	2 348 880	
	Débiteurs divers	65	65	
	Charges constatées d'avances	90 141	90 141	
TOTAL DES CRÉANCES		9 510 482	8 113 405	1 397 077
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)	210 407	210 407		
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	3 920	3 920		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	248 338	248 338		
	Personnel et comptes rattachés	287 502	287 502		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	252 839	252 639		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	220 070	220 070		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	30 232	30 232		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 660	9 660		
	Groupe et associés (2)	1 994 740	1 994 740		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		3 257 508	3 257 508		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		5 438 984			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

		31/12/2018
Total des Produits à recevoir		746 474
Autres créances clients		701 204
Cits. - Factures à établir	4 980	
Clients Factures à établir IC	264 418	
Clients Factures à établir SG	169 069	
Clients Factures à établir AC	262 736	
Autres créances Pôts à rec.		45 270
Fournis. Avoirs à recevoir	65	
Etat - produits à recevoir	214	
Intérêts courus C/C - IC	23 554	
Intérêts courus C/C - SG	901	
Intérêts courus C/C - AC	20 537	

Charges à payer

		31/12/2018
Total des Charges à payer		791 183
Emprunts obligataires convertibles		210 407
Int courus s/empr. obligataire	210 407	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		3 920
Intérêts et frais à payer	3 920	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		144 125
Fournis. Fact.non parvenues	114 617	
Fournis. Fact.non parv. IC	3 817	
Fournis. Fact.non parv. AC	790	
Fournis. Fact.non parv. Yooz	24 901	
Dettes fiscales et sociales		432 732
Dettes provis. pour CP & RTT	166 706	
Frais déplacements à payer	5 554	
Bonus à payer	115 242	
Charges soc. prov./ CP & RTT	81 427	
Charges soc. prov./ bonus	55 120	
Charges fisc. prov./ CP & RTT	917	
Etat autres charges à payer	7 132	
Charges fisc. prov. / bonus	634	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			90 141
Assurances		2 034	
Locotions		105	
Cotisations et abonnements		119	
Salons professionnels		44 289	
Entretien & maintenance		23 693	
Voyages et déplacements		19 202	
Personnel détaché		700	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			90 141

Capital social

		31/12/2018	Nombre	Vai. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		4 979 426,00	1,0000	4 979 426,00
	Emises pendant l'exercice		5 438 984,00	1,0000	5 438 984,00
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		10 418 410,00	1,0000	10 418 410,00

Conversion des obligations en actions

Les 5 438 984 obligations convertibles en actions détenues par la société FINNLEY ont été converties en 5.438.984 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 € en date du 19 décembre 2018. Le capital social a ainsi été porté de 4.979.426 € à 10.418.410 €

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2017	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2018
Capital social	4 979 426			5 438 984	10 418 410
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	299 467				299 467
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	40 337	56 023			96 361
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves		4 440			4 440
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	1 120 463	(1 120 463)		3 052 961	3 052 961
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	18 616			(2 240)	16 375
TOTAL	6 458 309	(1 060 000)		8 489 705	13 888 014

Date de l'assemblée générale 15/06/2018

Dividendes attribués 1 060 000

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 1 060 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 5 398 309

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 5 398 309

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice 5 438 984

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 1 990 721

Informations sur les Bons de Souscription d'Actions (BSA) émis selon décision des associés en date du 11 avril 2014

Nombre de bons = 400 000

Prix d'émission unitaire = 0.10 € soit un total de 40 000 €

Chaque bon donne le droit de souscrire à une action de 1€ de valeur nominale pour un prix de souscription de 1 € l'action

Période d'exercice : les BSA sont exerçables jusqu'au 30 juin 2024.

Au cours de l'exercice 2016, la société a racheté 200 000 BSA propres pour un prix total de 286 305 €. Le 22 novembre 2016, la Collectivité des Associés a décidé d'annuler 120 000 de ces bons par imputation de leur valeur de rachat (171 783 €) sur le poste "primes d'émission".

Il reste donc à la clôture de l'exercice, 80 000 BSA propres en compte.

Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2018
Total des produits exceptionnels		4 947
Reprises sur provisions et transferts de charges		4 947
Rep.Amort.dérogatoires	4 947	
Total des charges exceptionnelles		733 249
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		48
Pénalités & amendes	48	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		494
Val. nette cpta. immo. corp.	494	
Dotations excep aux amortissements et aux provisions		732 707
Dotations amort.dérogatoires	2 707	
Dotations Prov.pour litiges	730 000	
Résultat exceptionnel		(728 302)

Impôts différés ou latents

31/12/2018	Actif N-1	Passif N-1	Augmentations	Diminutions	Actif N	Passif N
DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS						
1 Provisions réglementées Provision pour hausse des prix Provision pour fluctuation des cours Provision pour investissement Amortissements dérogatoires Autres provisions réglementées		18 616	2 707	4 947		16 375
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déd. temporairement Provision congés payés ancien régime Participation des salariés Provision pour retraites Prov. pertes à terminaison ou stocks Autres charges à payer						
4 Prods non taxables temporairement Plus-values à court terme étalées Plus-values de fusion Plus-values à long terme différées						
5 Eléments taxés non comptabilisés Plus-values latentes sur OPCVM Quote-part résultat Stés transparentes Charges différées ou étalées Ecart de conversion Passif Autres éléments	595			595		
TOTAL	595	18 616	2 707	5 542		16 375
ELEMENTS A IMPUTER						
Déficits reportables fiscalement Amortissements différés Moins-values à long terme Autres éléments						
ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE						
Plus-values fusion sur non amortiss. Réserve de profits de construction Autres éléments						

Transferts de charges

31/12/2018	
Remboursements d'indemnités journalières	83
Avantages en nature	58 143
Remboursements d'actions de formation	2 540
TOTAL	60 766

Effectif moyen

		31/12/2018	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		16	
	Professions intermédiaires		1	
	Employés			
	Ouvriers			
	TOTAL		17	

Engagements financiers

31/12/2018	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés Selon étude réalisée sur la base des hypothèses suivantes : départ volontaire lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein, taux d'actualisation de 1,5 %, taux de rotation du personnel de 10 % et pourcentage de progression des salaires égal à 1,5 %.	61 443	
	61 443	
Autres engagements BPI - Préfinancement créance CICE Groupe 2016 BPI - Préfinancement créance CICE Groupe 2017	264 082 594 573	
	858 655	
Total des engagements financiers (1)	920 098	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Filiales et participations

		31/12/2018	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
						Brute	Nette
A. Renseignements détaillés							
1 Filiales (Plus de 50 %)							
SAS INTER COSMETIQUES			86 224	1 206 670	100,00	4 039 899	4 039 899
SAS ALKOS COSMETIQUES			1 600 000	889 195	100,00	962 000	962 000
SAS SAGAL			533 571	221 281	100,00	4 138 991	2 588 941
2. Participations (10 à 50 %)							
1 Filiales (Plus de 50 %)							
SAS INTER COSMETIQUES			1 451 677		25 484 062	(1 315 662)	
SAS ALKOS COSMETIQUES			789 000		17 287 430	(540 206)	750 000
SAS SAGAL			63 204		7 178 789	(122 881)	200 000
2 Participations (10 à 50 %)							
B. Renseignements globaux			Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
			françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital							
Capitaux propres							
Quote part détenue en pourcentage							
Valeur comptable des titres détenus - Brute							
Valeur comptable des titres détenus - Nette							
Prêts et avances consentis							
Montant des cautions et avals							
Chiffre d'affaires							
Résultat du dernier exercice clos							
Dividendes encaissés							

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

		31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
CAPITAL en fin d'exercice	Capital social	7 500 000	7 500 000	4 979 426	4 979 426	10 418 410
	Nombre d'actions ordinaires	7 500 000	7 500 000	4 979 426	4 979 426	10 418 410
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation	8 310 000	8 310 000	5 438 984	5 438 984	
	- Par droit de souscription	400 000	400 000	280 000	280 000	280 000
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	2 212 129	2 871 894	3 721 915	4 677 968	4 288 921
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amortissements et prov.	(1 942 756)	3 507 336	2 913 850	1 974 614	1 268 233
	Impôts sur les bénéfices	(558 539)	(745 054)	(469 344)	(39 625)	(30 564)
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	(947 014)	3 083 140	3 380 024	1 120 463	3 052 961
	Résultat distribué			1 200 000	1 060 000	
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortissements et prov.	(0,18)	0,57	0,68	0,40	0,12
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	(0,13)	0,41	0,68	0,23	0,29
	Dividende attribué			0,24	0,21	
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	7	9	11	15	17
	Montant de la masse salariale	815 701	1 066 707	1 291 704	1 834 221	1 691 760
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	361 112	487 024	565 066	806 561	748 280

"AAXEN"

Société par actions simplifiée au capital de 10.418.410 €
Siège social : PARIS (75008) - 20, avenue Franklin Roosevelt
503 182 073 RCS PARIS
(ci-après la « Société »)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE **EN DATE DU 28 JUIN 2019**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018 **PROCES-VERBAL**

L'an deux mille dix-neuf, le 28 juin à 14 heures, les associés de la société AAXEN, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social de la Société, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur, en sa qualité de Président de la Société.

M. Gerard Guev est désigné comme secrétaire par l'associé représentant le plus grand nombre d'actions, soit la société FINNLEY SA.

Les sociétés C.C. AUDIT et SCOREX, Commissaires aux comptes, dûment convoquées en date du 13 juin 2019 sont présentes.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que des associés disposant de plus des deux tiers des droits de vote sont présents, représentés ou ont voté par correspondance.

L'Assemblée est donc régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

Monsieur le Président rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée :

- Rapport de gestion du Président ;
- Rapport des Co-Commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus à la Présidence pour sa gestion durant l'exercice écoulé ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport de gestion du Groupe ;
- Rapport des Co-Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Pouvoir en vue des formalités.

Monsieur le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'Assemblée ;
- les pouvoirs des associés représentés par des Mandataires ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux associés ;
- la copie et le récépissé postal de la lettre de convocation adressée aux Co-Commissaires aux comptes ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président ;
- les comptes sociaux clos le 31 décembre 2018 : bilan, compte de résultat et annexe ;

- les comptes consolidés du Groupe AAXEN clos le 31 décembre 2018 : bilan, compte de résultat et annexe ;
- le rapport de gestion du Président afférent aux comptes sociaux clos au 31 décembre 2018 ;
- le rapport de gestion du Président afférent aux comptes consolidés du Groupe AAXEN clos au 31 décembre 2018 ;
- le rapport des Co-Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2018 ;
- le rapport des Co-Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés du Groupe AAXEN au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- le rapport spécial des Co-Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées ;
- les statuts de la Société.

Monsieur le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, les rapports du Président, les rapports des Co-Commissaires aux comptes, le projet des résolutions ainsi que les autres documents énumérés par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés.

L'Assemblée donne acte à Monsieur le Président de cette déclaration.

Monsieur le Président précise également qu'il n'a été saisi d'aucune question écrite de la part d'associés.

Monsieur le Président donne ensuite lecture du rapport du Président et fait donner lecture des rapports des Co-Commissaires aux comptes.

Enfin, Monsieur le Président déclare la discussion générale ouverte, après avoir signalé qu'aucun projet de résolution n'a été déposé par des associés.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président afférent aux comptes sociaux clos au 31 décembre 2018, et le rapport des Co-Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Au titre de l'exercice écoulé, l'Assemblée Générale (i) prend acte de l'absence de charges et dépenses somptuaires visées à l'article 39-4 du Code général des impôts, et (ii) approuve le montant des amortissements excédentaires, visés à l'article 39-4 du Code général des impôts, supportés par la Société, à hauteur de 46 510 €, ainsi que le montant de l'impôt sur les sociétés (hors-crédit d'impôt) correspondant ressortant à 15.503 €.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est ...*adoptée*.....

Votes pour : *10.418.410*.....

Votes contre :*0*.....

Abstentions :*0*.....

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, d'affecter intégralement le bénéfice de l'exercice écoulé, s'élevant à la somme de **3 052 961 €**, de la manière suivante :

- A titre de dotation de la "Réserve Légale", à hauteur de.....**152 648,05 €**
soit 5 % du bénéfice de l'exercice écoulé
 - Le solde, au poste Autres Réserves.....**2 900 312,95 €**
-**3 052 961,00 €**

Rappel des dividendes distribués

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte ci-après, des dividendes distribués par action, au titre des trois derniers exercices :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2017	1 060 000 €	-	-
2016	1 200 000 €	6 321 308 €	-
2015	-	-	-

Cette résolution est Adoptée.....
 Votes pour : 10.418.410.....
 Votes contre : 0.....
 Abstentions : 0.....

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Co-Commissaires aux comptes, sur les conventions relevant des articles L. 227-10 et suivants du Code de Commerce approuve les conclusions dudit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est Adoptée.....
 Votes pour : 10.418.410.....
 Votes contre : 0.....
 Abstentions : 0.....

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur la gestion du groupe établi par le Président et la lecture du rapport des Co-Commissaires aux comptes, sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport sur la gestion du groupe.

Cette résolution, mise aux voix, est Adoptée.....
 Votes pour : 10.418.410.....
 Votes contre : 0.....
 Abstentions : 0.....

CINQUIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toute formalité qu'il y aura lieu.

Cette résolution, mise aux voix, est Adoptée.....

Votes pour : 16 418 490.....

Votes contre :
B

Abstentions :
B

*
* *
*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président

Monsieur Dominique Vautier

Le Secrétaire

.....